

REGLES LOCALES PERMANENTES DU GOLF DE MONTAL APPLICABLES POUR LES COMPÉTITIONS OFFICIELLES

A. ZONES DE DEPARTS

Sur les trous 1, 2, 3 et 9.

Départs doublés :

- à l'aller – plots numérotés de 1 à 9,

- au retour : plots numérotés de 10 à 18.

B. LES HORS-LIMITES

- a. Les clôtures délimitant le terrain de golf sont hors-limites. Quand des piquets blancs avoisinent les clôtures, ceux-ci priment sur les clôtures.
- b. La route communale transversale est hors-limite. Les zones du parcours de part et d'autre de cette route sont également hors-limites les uns par rapport aux autres
- c. Le mur de pierres sèches qui longe la droite du trou N°9. La base du mur côté parcours marque la lisière du hors-limite.

C. LES OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES

Les chemins gravillonnés, castinés ou goudronnés et tout le mobilier de golf.

D. PARTIES INTEGRANTES DU TERRAIN

Tous les fossés de drainage

E. LES DROPPING-ZONES

- a. Zone à pénalité au trou n°1

Pour toute balle s'étant dirigée vers la zone à pénalité et qui risque d'y être perdue, le joueur devra, avec 1 point de pénalité, déposer une balle dans la dropping-zone signalée par un panneau.

- b. Zone à pénalité au trou n°8

Si la balle d'un joueur se dirige vers la zone à pénalité, son point d'entrée sera estimé. Si le drop latéral est impossible sans se rapprocher du trou, le joueur devra, avec 1 point de pénalité, utiliser la dropping-zone.

F. BUNKERS

Ravines : elles sont « zones en réparation »

G. ZONE EN REPARATION

Les souches et les racines qui dépassent sur le parcours au trou N°9 sont des zones en réparation

H. ZONE DE JEU INTERDIT

- a. au trou n°1 le massif floral à droite des départs
- b. au trou n° 3 le massif de rocaille à gauche du green
- c. au trou n° 7 le massif floral à droite en contrebas après le green

Le joueur aura droit à un drop sans pénalité, dans un rayon d'une longueur de club du point de dégagement le plus proche, qui supprime la gêne.

I. RECORDING

Lorsqu'ils ont terminé, les joueurs d'une même partie doivent regagner en même temps, et le plus rapidement possible la table de recording, pour contrôler les cartes.

J. NON-RESPECT DES REGLES LOCALES : Deux points de pénalité ou disqualification .